

Bourse aux jeunes sportifs champagnards

Annexe à la délibération DEL2025_024 du 7 avril 2025

La commune de Champagnier a souhaité donner un coup de pouce aux jeunes champagnards scolarisés en section sports études ou au conservatoire sous la forme d'une bourse au mérite. Un appel à candidature a été lancé dans la publication communale « Écho champagnard » n°64 de janvier 2025 et sur la page d'accueil du site internet de la commune (www.champagnier.fr).

Deux jeunes se sont fait connaître (voir annexe).

Afin de les soutenir dans leur parcours sportif, la commune souhaite leur attribuer une bourse individuelle de 250 €.

	NOM Prénom	Sport pratiqué	Montant de la bourse accordée
1	██████████	Athlétisme	250 €
2	██████████	Athlétisme	250 €

Fait à Champagnier, le 25 mars 2025

Florent CHOLAT
Maire

